



Un don d'espoir pour la vie

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

L'Armée du Salut s'engage à traiter tous les bénévoles avec dignité et respect, et à faire le nécessaire pour assurer leur sécurité et protéger leurs effets personnels lorsqu'ils exécutent leurs tâches. Pour ce faire, l'Armée du Salut instaurera des mesures adéquates visant à offrir un milieu de travail sécuritaire à toute personne, y compris aux bénévoles.

Il faut cependant reconnaître que des pertes peuvent survenir ou des accidents se produire à l'occasion sans qu'ils soient attribuables à un manquement de la part de l'organisation ou d'une personne qui en fait partie.

Le présent document vise à exonérer l'Armée du Salut de toute responsabilité relative à tout accident ou dommage, ou à toute blessure ou perte pouvant survenir pendant l'exécution des tâches d'un bénévole dans le cadre de la prestation de programmes et de services de l'Armée du Salut (« programmes et services »).

EN CONTREPARTIE de l'autorisation de participer en tant que bénévole à la prestation des programmes et des services, **je reconnais et accepte par la présente ce qui suit :**

1. Je participerai à la prestation de programmes et de services en tant que bénévole et, à ce titre, je ne recevrai, ni maintenant ni ultérieurement, aucune rémunération financière ni aucun salaire, traitement, paiement, droit ou avantage quelconque prévu pour un employé, et ne serai pas couvert par le régime de sécurité professionnelle et d'assurance contre les accidents du travail de l'Armée du Salut;
2. J'accepte et j'assume pleinement et sans réserve tout risque de perte, de blessure ou de dommage pouvant découler de ma participation en tant que bénévole à la prestation des programmes et des services. J'exonère l'Armée du Salut et ses employés, agents et ayants droit de toute réclamation, y compris relativement à des pertes économiques, à des maladies, à des blessures, à un décès, à des pertes matérielles ou à des dommages à mes biens, sans égard à l'endroit et à la cause du risque, y compris dans les locaux ou les établissements de l'Armée du Salut. Je comprends que cette exonération s'applique aux incidents présents et futurs et qu'elle lie mes héritiers, exécuteurs et administrateurs;
3. Dans le cadre de ma participation en tant que bénévole à la prestation de programmes et de services, il se peut que je reçoive des renseignements privés ou confidentiels, y compris, mais sans s'y limiter, des renseignements personnels ou de l'information personnelle permettant une identification précise, des documents, des dossiers, des notes de service, des données et des résultats liés à des renseignements confidentiels, découlant de ceux-ci ou contenant des détails à leur sujet. Je m'engage à protéger tout renseignement confidentiel aussi longtemps qu'il sera en ma possession et à restituer à l'Armée du Salut tous les documents contenant des renseignements confidentiels une fois mes tâches achevées. Je m'engage à ne pas divulguer à qui que ce soit, pendant la période où je serai bénévole à l'Armée du Salut ou par la suite, ces renseignements privés ou confidentiels, sauf si la loi l'exige ou le permet ou si l'Armée du Salut en fait la demande par écrit;
4. Tout le matériel que j'aurai préparé dans le cadre de ma participation bénévole à la prestation de programmes et de services, ainsi que les droits d'auteur y afférents, constituera la propriété exclusive de l'Armée du Salut et lui sera retourné. Par la présente, je renonce à tout droit moral que je pourrais avoir à l'égard de tout matériel préparé dans le cadre de mon travail bénévole, en faveur de l'Armée du Salut, de ses cessionnaires et des titulaires de licence;



Un don d'espoir pour la vie

5. Je comprends que la portée de la présente se veut aussi globale et inclusive que le permet la loi de la province dans laquelle je participe aux activités bénévoles, et dans le cas où toute partie de la présente serait déclarée nulle, j'accepte que tout le reste demeure pleinement en vigueur.

Toute mention de l'Armée du Salut dans le présent document désigne à la fois l'Armée du Salut du territoire du Canada et des Bermudes, le Conseil de direction de l'Armée du Salut au Canada et toutes les organisations de bienfaisance, divisions et associations non constituées en société qui y sont affiliées, ainsi que tous les dirigeants, employés et bénévoles de tous les groupes précités.

J'ai lu et je comprends entièrement les conditions définies ci-dessus, je les accepte et je signe le présent document de mon plein gré.

Nom du/de la bénévole

Signature du/de la bénévole

Date

Nom du parent/tuteur

Signature du parent/tuteur

Date

(Ligne à remplir si le/la bénévole est âgé(e) de moins de 18 ans)

Nom du témoin

Signature du témoin

Date